



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2002-MC-1528

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 444160

DOSSIER N^o : 1675

Objet : Norske Skog Canada Limited
Demande de visa

Vu la demande présentée le 7 mai 2002;

vu les articles 11, 14 et 19 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu la partie 2 de la norme canadienne 44-101;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef de service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus simplifié du 16 mai 2002 de Norske Skog Canada Limited concernant le placement de 32 890 000 actions ordinaires au prix de 7,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 16 mai 2002.

Le chef de service du financement des
sociétés,

(s) Josée Deslauriers
Josée Deslauriers

EB/sv